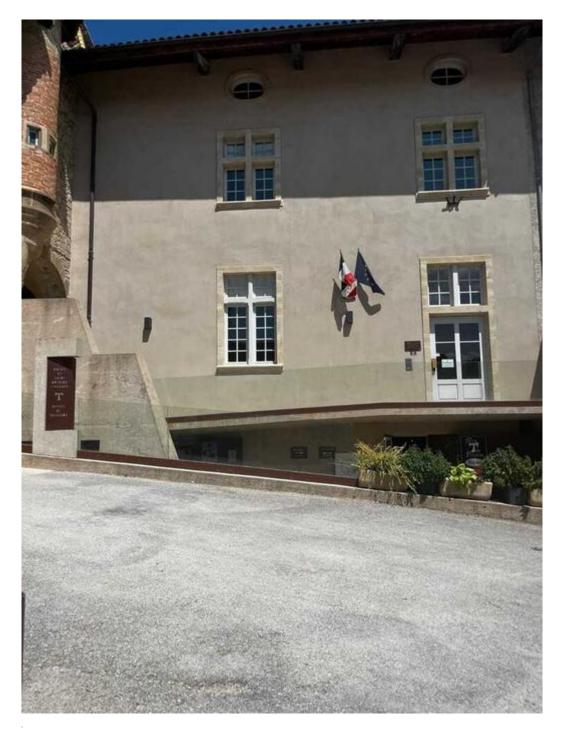
La mairie



Bienvenue dans votre mairie.

Voici les principales démarches que vous pouvez effectuer :

Urbanisme, voirie : Dossier d'urbanisme, Certificat d'adressage, Arrêté de voirie (ex : si déménagement)

Etat-Civil: Demande d'acte d'Etat-Civil, Dossier de mariage, Pacs, reconnaissance...

<u>05/11/2025 08:46</u> <u>1/2</u>

Elections : Inscription sur les listes électorales

Ecole: Inscription

Autres:

- · Recensement des jeunes
- · Légalisation de signature
- Cimetières
- · Logements communaux
- Réservation de salles
- Autorisation de buvette / débit de boisson

Pour toutes ces démarches il y a des formalités et des documents à apporter au préalable en mairie, n'hésitez pas à nous contacter en amont.

Pour les autres demandes suivez ce lien

Numéro d'astreinte des élus (pour les urgences uniquement) : 06 80 67 40 96

Mairie - Saint-Antoine-l'Abbaye

Mairie - Saint-Antoine-l'Abbaye
62 place Ferdinand-Gilibert, 38160, Saint-Antoine-l'Abbaye 38160Saint Antoine l'Abbaye
04 76 36 42 08
Contacter par mail
http://www.saint-antoine-labbaye.fr/1747-nous-contacter.htm
http://www.saint-antoine-labbaye.fr

Dernière modification le 05/11/2025 02:10:55 - Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)

Calculer votre itinéraire

05/11/2025 08:46 2/2